

TREVENANS

Trait d'union n°33



Rédacteurs

Membres de la commission information

Janvier 2017

EDITO DU MAIRE



L'année 2016 se termine sous la grisaille et le froid. 2017 débute sous la neige.

Le nouvel hôpital est ouvert depuis le 2 Janvier et les premières difficultés de circulation dans la traversée du village apparaissent. Il ne faut pas s'en cacher, cela durera jusqu'en 2020, date à laquelle les travaux du nouvel échangeur seront terminés.

Des aménagement seront effectués cette année sur la route de Moval et sur la route de Dambenois. La sécurité étant au cœur de nos préoccupations, les contrôles radars s'intensifieront.

L'ouverture de l'hôpital va nous obliger à réorganiser le fonctionnement de notre mairie. Un bureau annexe situé au RDC de l'hôpital enregistrera les naissances (nos enfants et petits enfants naîtront dorénavant à TREVENANS) et le bureau Etat Civil de la Mairie remplira toutes les missions liées à l'Etat Civil (naissances, décès, mentions en marge...). Deux personnes venant de Belfort et Montbéliard nous rejoindront fin janvier pour nous aider dans ces nouvelles tâches. De nouveaux horaires d'ouverture au public seront déployés.

L'année 2017 verra aussi la construction des locaux de l'accueil périscolaire et de la cantine. Ils seront accolés au bâtiment actuel. Nous en profitons pour créer une classe supplémentaire, un bureau pour les enseignants et de nouveaux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les intempéries retardent malheureusement le démarrage des travaux.

En 2017 nous poursuivrons les actions d'entretien et d'embellissement de notre commune (fleurissement, décoration) ainsi que les manifestations et animations locales.

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et de projets de moins en moins subventionnés, nous devons faire preuve de rigueur, prudence et imagination pour développer et animer notre commune. C'est par la mobilisation des élus et le travail en équipe, la coopération élus-agents, que nous pouvons maintenir le niveau actuel de la fiscalité communale. Mais en sera t-il toujours de même ?

L'année 2017 c'est aussi la fin de la Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB). Nous faisons dorénavant partie des 53 communes composant le Grand Belfort. Ce changement n'aura pas d'impact dans votre quotidien.

Plus que jamais, le fil conducteur de notre action est de vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés à vos besoins. Faisons ensemble de 2017 une année riche et utile pour notre commune.

Bonne année à vous.

Pierre Barlogis, Maire de Trévenans

Vous pouvez consulter le compte-rendu de chaque conseil municipal à l'adresse suivante
www.trevenans.fr/vie-municipale/compte-rendu.htm

LA VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

- ◆ Sécurisation de la route de Yourvenans

La sécurisation de la route de Yourvenans en direction de la rue du canal est terminée. Des trottoirs ont été créés et un rétrécissement de voirie instauré.

Le conseil départemental, propriétaire de la route a souhaité que le sens de priorité soit dans la descente afin de garantir une meilleure visibilité.

- ◆ Route de Moval

Un radar pédagogique sera, avant fin février, installé route de Moval.

Une réflexion permettant de diminuer la vitesse dans tout le village est menée. Il est nécessaire que les conducteurs respectent les limitations de vitesse et fassent preuve de civisme.

- ◆ Aménagement du cimetière

De nouvelles allées ont été réalisées pour faciliter l'accès aux différents emplacements. Les reprises de concession seront terminées fin 2017. Une taxe de soixante euros a également été instituée pour le dépôt d'une urne sur une tombe existante, l'ouverture de caveau et l'inhumation. Des caveaux provisoires seront bientôt installés pour faciliter la gestion des indigents.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux de mises aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et pour la création du service état civil se sont terminés fin juillet. Trois nouvelles pièces existent désormais, un bureau état civil pouvant accueillir deux employés, une petite salle d'attente et une salle permettant d'archiver de nombreux documents papiers.

SIGNALETIQUE

La signalétique des activités économiques est pratiquement terminée. Reste à installer un dernier panneau à l'entrée nord du village. Nous sommes en attente de l'accord du conseil départemental. Cette opération a été financée en totalité par les entreprises, excepté la pose des différents panneaux.

NUISANCES

- Autoroute

Nous avons sollicité APPR pour qu'une nouvelle mesure acoustique soit réalisée ainsi qu'une mesure de la hauteur du merlon situé à Trévenans sud. Ce dernier s'est affaissé, selon APPR, de quelques centimètres. L'évolution des nuisances sonores est un enjeu majeur et nous avons demandé à APPR d'étudier certaines solutions permettant de lutter contre les nuisances et de maintenir un cadre de vie convenable. La législation concernant le seuil de décibels tolérable n'a pas évolué et pour une commune traversée par une autoroute déjà existante, la norme acceptée est de 65 décibels.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PADD (projet d'aménagement et développement durable) a été adopté. Les grands axes retenus sont les suivants :

- ◆ Prévenir les risques et lutter contre les nuisances (inondation ruissellement, trafic routier, bruit...)
- ◆ Maitriser le développement urbain, renforcer la centralité du village et développer la vie de quartier
- ◆ Assurer un développement économique
- ◆ Préserver l'environnement et le cadre de vie
- ◆ Modérer la consommation d'espace. L'extension urbaine pour l'habitat sera inférieure à six hectares et doit être dans la mesure du possible comprise dans l'emprise urbaine actuelle.

Le rythme de croissance démographique retenu est de 1,5 % par an soit une progression de la population de deux cents habitants pour les dix prochaines années.

La seconde phase du PLU est en cours avec la définition du zonage.

Une enquête publique sera ensuite réalisée auprès de la population trévenanaise.

Notre volonté est de garder la maîtrise du développement de la commune et de maintenir un cadre de vie agréable.

ECOLES

- ◆ Ecole maternelle Trévenans Châtenois-les-Forges

La commune de Châtenois-les-Forges a déposé le permis de construire. Les travaux devraient débuter ce printemps avec comme objectif une ouverture pour la rentrée scolaire 2018. Le coût global de l'opération s'élève désormais à 3 970 000 euros HT, soit un dépassement de 370 000 euros par rapport au coût initial. Cela s'explique, en grande partie, par la volonté d'améliorer la performance énergétique du bâtiment pour qu'il soit à énergie positive et par l'acquisition d'équipements supplémentaires pour la cuisine et les classes.

Concernant le financement, la contribution de la commune de Trévenans n'a pas évolué et demeure à 300 000 euros.

- ◆ Ecole élémentaire de Trévenans et Accueil périscolaire

Les travaux ont débuté. Un accès à l'école et une cours de récréation ont été créés à l'arrière du bâtiment. L'entrée des élèves se fera par le portail nord durant les travaux. Les élèves prendront et descendront du bus à proximité de la mairie. Tous ces aménagements sont nécessaires pour garantir la sécurité des enfants. Un algéco « bloc sanitaire » a été également installé à proximité de l'entrée arrière.





Une réunion publique, à destination des parents d'élèves a eu lieu début décembre. Les professeurs sont informés régulièrement de l'avancée des travaux. Toutes les entreprises ont été sélectionnées, elles sont pour la plupart locales et répondent aux différents critères (coût, délai, fiabilité) qui avaient été définis.

La fin des travaux est prévue en octobre 2017. Les professeurs des écoles et les animateurs du périscolaire seront consultés pour l'aménagement des espaces intérieurs. Les enfants devraient découvrir les nouveaux espaces avant janvier 2018.

HOPITAL



Le premier patient, en médecine nucléaire, arrivera début janvier. La maternité déménagera mi-février et fin mars, tous les services seront installés. L'oncologie demeure à Montbéliard.

L'hôpital dispose de 817 lits, 14 blocs opératoires et 80 % des chambres sont individuelles. Un hélicoptère permettra d'accueillir rapidement les blessés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'hôpital nord Franche-Comté.

www.hnfc.fr

Dès février, des enfants naîtront à Trévenans. Les naissances, estimées à quatre mille par an, seront enregistrées, dans la mesure du possible, au bureau état civil situé à l'hôpital et les décès à la mairie. Mille décès seront également à traiter. Des caveaux provisoires ont été acquis pour répondre aux obligations incombant à la commune.

L'hôpital sera desservi par les transports en commun. Pour le territoire de Belfort, la ligne 3 sera prolongée jusqu'à l'hôpital et la CTPM (compagnie des transports du pays de Montbéliard) desservira l'hôpital en empruntant l'autoroute A36, à raison d'un bus par heure.

C'est le début d'une nouvelle aventure pour notre commune avec de nombreux défis à relever et de nouvelles problématiques à solutionner.

◆ LA CONSTRUCTION DE LA PASSERELLE



La passerelle permettant de relier Trévenans à Châtenois-les-Forges est installée.

Elle sera inaugurée en 2017.

Elle a été financée dans sa totalité par le conseil départemental.

Accessible depuis les étangs, elle offre un lieu de promenade convivial au bord de la savoureuse.

◆ LA CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR



Les travaux d'aménagement du nouvel échangeur de Sévenans ont débuté. Trois phases sont définies. A l'été 2017, le 1/2 diffuseur nord-RD437 sera mis en service. La seconde phase sera la finalisation du barreau entre l'A36 et la RN1019 (Bermont et Dorans) pour l'été 2018 et l'ensemble de l'échangeur sera opérationnel en 2020 avec le réaménagement du nœud de Sévenans et la mise à deux fois deux voies de la route entre Sévenans et la sortie permettant l'accès à l'hôpital nord Franche-Comté et à la gare TGV.

LES MANIFESTATIONS

◆ ATELIERS JEUNES



La recette de l'été à Trévenans

13 jeunes âgés de 12 à 17 ans et ultra motivés

2 animateurs dynamiques

1 directeur organisé

1 graphiste expérimenté

1 équipe municipale pleine de ressources

1 soupçon de bonne humeur !

Laisser macérer une équipe municipale et associative quelques semaines, y rajouter 13 jeunes.

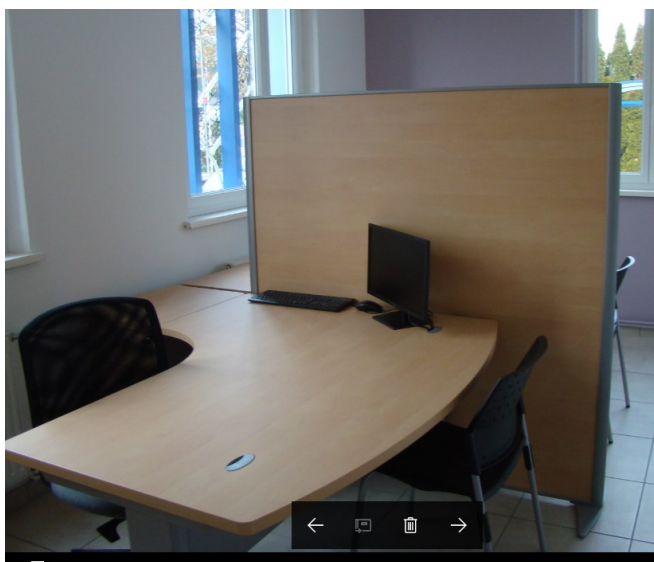
Au moment de servir, aller chercher un graphiste un peu fou !

Au cours du repas, mettre sur la table un bâtiment communal décoré d'athlètes fougueux, un Aribus rempli de créatures du futur, un autre fleuri et coloré, un mur modernisé, un peu moins d'herbes à l'école.

Servir chaud, et bien arrosé (surtout le vendredi après-midi). Saupoudrez de fous rires.

Ce plat se garde au chaud jusqu'au lundi pour être emporté jusqu'à Vesoul.

◆ INAUGURATION DU SERVICE ETAT CIVIL



Le 27 septembre, le service état civil a été inauguré en présence de Mme Biguinet, maire de Montbéliard, de Mme Vallet, adjointe au maire de Belfort et de M Bouquet, Président du conseil départemental. Trois personnes travailleront au sein de ce service. La charge de travail ne cessera de grandir dans les années futures. Les communes de Montbéliard et Belfort nous mettent chacune une personne à disposition. Cela correspond à la contribution financière définie dans la loi NOtre et qui oblige les communes représentant au moins 1% des actes de naissance à contribuer aux frais de fonctionnement liés à l'état civil. Dans le cadre de cette loi, nous devons solliciter toutes les communes dépassant ce seuil de 1%. Les sommes collectées auprès des communes ne compenseront pas la totalité des dépenses de fonctionnement liées à l'état civil. Le service état civil sera ouvert tous les jours. Les naissances seront enregistrées au bureau de l'hôpital et les décès à la mairie.

MANIFESTATIONS

FETE DU VILLAGE



Le 3 septembre, de nombreux habitants de Trévenans se sont réunis pour la fête du village. Si le tournoi sportif a connu un succès très mitigé faute d'équipes engagées, de nombreuses personnes étaient présentes le soir pour partager un moment convivial autour d'un barbecue et pour une petite marche nocturne. Lampes frontales et bonne humeur étaient au rendez-vous. Nous vous attendons beaucoup plus nombreux pour la prochaine édition...

OCTOBRE ROSE

Après avoir décoré le village en rose, les membres de l'activité zumba ont organisé le samedi 8 octobre différentes actions. Ventes de macarons à Intermarché et à la pharmacie du Viaduc, marche, spectacles des danseurs de country de Sermamagny, de l'école de danse de Châteinois ont animé la journée. Les personnes ont pu s'exprimer en déposant un mot sur le crabe, confectionné par le pavillon des sciences. Plus de 700 euros ont été collectés et remis à la ligue contre le cancer, le jeudi 24 novembre. Merci à Viviane Henisse pour le temps consacré à la préparation de la décoration et aux membres de la zumba.



BOURSE AUX JOUETS ET VIDE ARMOIRE

Beau succès de notre bourse aux jouets et vêtements de puériculture organisée en octobre, par la commission animation, dans la salle communale. Mickey, barbies, un tricycle par là, un livre par ici ... En bref tout est fait pour ravir petits et grands. Les vêtements de puériculture étaient également proposés à la vente.

Environ 80 visiteurs se sont déplacés, une buvette au profit de l'atelier jeunes était organisée. Merci aux personnes qui ont pu se libérer et/ou confectionner des pâtisseries.

Le bénéfice de cette journée s'est élevé à 234,50 euros.
Rendez-vous pour la troisième édition en 2017.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE ET DU 25 NOVEMBRE



MARCHE DE NOEL, DIMANCHE 4 DECEMBRE



Le premier marché de Noël, organisé par l'association « les abeilles » s'est déroulé le dimanche 4 décembre. De nombreux exposants étaient présents, beaucoup étaient originaires de la commune. Le flux de visiteurs a été continu. Ils ont pu déguster crêpes et vin chaud. Un grand merci à tous les bénévoles des « abeilles » qui ont eu l'idée de cette manifestation et qui œuvrent tous les samedis pour l'embellissement et la décoration de la commune.

REPAS DES ANCIENS, DIMANCHE 11 DECEMBRE



Cette année encore le maire et l'équipe du CCAS ont, avec plaisir organisé, le dimanche 11 décembre, le repas annuel des trévenanais ayant plus de 70 ans. Un peu plus de 110 personnes ont répondu à l'invitation. La fête a été une véritable réussite, le traiteur Erwein de Seloncourt a émerveillé les papilles, les musiciens de Lure ont fait bouger les corps et la décoration des tables réalisée par l'équipe du CCAS a ravi tout les convives. Ce moment convivial a été l'occasion d'un véritable échange, de resserrer les liens et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux bénéficiaires. Rendez-vous en 2017 !

Les personnes n'ayant pas souhaité participer au repas ont reçu un bon d'achat, utilisable à Intermarché, pour Noël.

VŒUX DU MAIRE

Le samedi 7 janvier à 11h, M le Maire a adressé des vœux de bonheur, de santé à tous les habitants, en présence de M Bouquet, président du Conseil départemental, de M Zumkeller, député, du sous préfet et d'élus des communes voisines. M Gorjup, 1er adjoint a fait le bilan de l'année 2016 et M le Maire a ensuite présenté les projets pour 2017 (école, cadre de vie). Un moment de convivialité a clôturé cette cérémonie, les galettes des rois ont été appréciées.

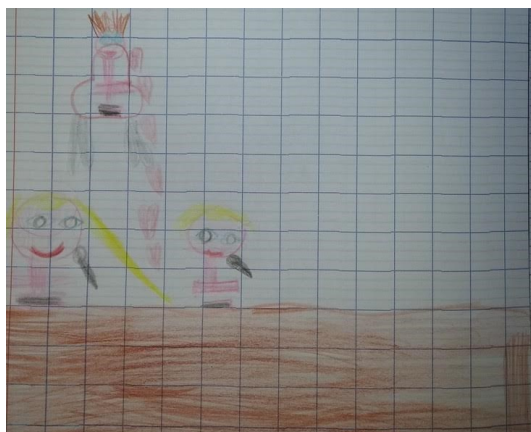


A L'ECOLE MATERNELLE

111 élèves ont effectué leur rentrée en septembre 2016. 32 sont en petite section, 34 en moyenne section et 45 en grande section. 37 élèves viennent de Trévenans. L'école comporte quatre classes. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2017 est proche de 120 élèves. En fonction des inscriptions définitives, l'inspection académique pourrait envisager l'ouverture d'une classe supplémentaire.

A L'ECOLE ELEMENTAIRE

58 élèves sont scolarisés à Trévenans. La classe CP-CE, de Mme Pons est composée de 10 élèves de CP et 7 élèves de CEI. La classe CE2-CM1 de Mme Widmer, comprend 14 CE2 et 6 CM1 et pour la troisième classe de CMI-CM2, Mme Jordan a 21 élèves, 10 CM1 et 11 CM2.



EN JUIN 2016 LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Le jeudi 30 juin, quelques jours avant les grandes vacances, les élèves de l'école ont présenté des chansons travaillées au fil des mois devant leurs copains, leurs parents et leurs familles. Chaque classe est passée tour à tour pour interpréter des chansons en français et en anglais.

A la fin de la soirée, tous les enfants étaient réunis sur scène pour la chanson « On écrit sur les murs ».

EN OCTOBRE : AVEC DES BOUCHONS

Début octobre, les CM avaient préparé une surprise aux CP/CEI. Depuis quelques semaines, ils préparaient la lecture de livres pour les élèves de la classe des CP/CEI.

« On a aimé que les CM nous lisent des histoires. Pour leur dire merci, on a fait des cartes. »



Le mercredi 19 octobre, les élèves de CP par équipe de 5 ont réalisé des « œuvres » avec des bouchons plastiques. La consigne était de réaliser un tableau en respectant des notions de symétrie.



EN DÉCEMBRE : L'APRÈS-MIDI DES JEUX DE SOCIÉTÉ



Comme chaque année, à la veille des vacances de Noël, grâce à des parents, des grands-parents et d'autres adultes, les enfants ont découvert différents jeux de société.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse et très agréable pour tout le monde.

« Il faut monter la tour en faisant attention à respecter les couleurs. Ensuite, on enlève des pièces : la tour ne doit pas s'effondrer. »

Chloé

VIE ASSOCIATIVE

DÉJÀ 30 ANS POUR LA BOITE A IDEES



Lorsque l'on parle de La Savoureuse on pense aux activités sportives, mais l'association possède également une section culturelle « La Boite à Idées », dont les membres principalement des Dames, se réunissent tous les mardis de 14 h à 17 h au 22 Grande rue à Trévenans (ancienne école).

Cette section a été créée en 1986 par La Savoureuse et quatre animatrices de Trévenans, qui avaient suivi des formations, et qui ont bien voulu mettre leur savoir au service des personnes de Châtenois les Forges et de Trévenans.

Depuis 30 ans de nombreuses Dames ont réalisé avec passion de nombreux objets; peluches, Peinture sur bois et sur soie, bijoux, bracelets et colliers en perles, mosaïque...

Pour fêter dignement ce 30ème anniversaire La Savoureuse et La Boite à Idées avaient organisé, le 13 Novembre, un repas et une très belle exposition des travaux réalisés avec une présentation de photos retraçant la vie de la section.

Contact : Mme Mange Jacqueline
tel : 03 84 29 46 27



L'ECHO DU FAHYS

Une année s'est écoulée. Le club, avec ses joies et ses peines, continue de rassembler dans une ambiance amicale et chaleureuse les personnes désireuses de se retrouver, autour d'une bonne table, chez Berthe, pour un repas « grenouilles » ou au Capri pour déguster la friture. Différents goûters festifs ont été organisés, au printemps et à l'automne. Le repas de Noël a clôturé cette année 2016. Les membres du club se réunissent le 3eme jeudi de chaque mois et accueilleront avec enthousiasme les petits nouveaux. N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Girardin.

SPORTS ET LOISIRS

SECTION ZUMBA SAISON 2016-2017

Que de changements cette nouvelle saison pour la section Zumba qui a débuté en 2014.

Tout d'abord le bureau qui a le plaisir de compter maintenant 6 membres :

Nathalie ELSLANDER (Responsable de la section), Viviane HENISSE (Trésorière), Valérie MARTIN (secrétaire) et Manuella BOUVET, Brigitte GROELY et Yolande GOUDEY.

Nous avons ainsi pu ouvrir 2 cours supplémentaires chaque mercredi, depuis la rentrée de septembre :

- ♦ ZUMBA KIDS de 17H à 18H pour les enfants de 8 à 12 ans
- ♦ FIT'YOGA de 18H15 à 19H15 (adultes)
- ♦ ZUMBA : de 19H30 à 20H30 (à partir de 16 ans)

Marie, notre professeur, est toujours aussi dynamique.

La section ZUMBA compte plus de 80 adhérents cette année.

ça bouge à Trévenans !



ASSOCIATION LES ABEILLES



L'association **LES ABEILLES** fête son 1er anniversaire !

Créée par une poignée de bénévoles désireux d'unir leurs efforts pour améliorer le cadre de vie de la commune, l'association les Abeilles est née il y a maintenant 1 an déjà !

Le but de notre association est simple : apporter un peu de visuel positif à notre village bien mis à mal ces dernières années par les travaux passés et à venir... La tâche est rude ! Nos bénévoles ont travaillé d'arrache pied sans ménager leur peine et je tiens à les en remercier.

Notre ligne de conduite est basée sur la récupération, l'environnement et l'huile de coude pour l'essentiel. Pour le fleurissement bien sûr (nous sommes à la recherche sans cesse de plantes ou arbustes pour la création de nouveaux massifs, de terre ou terreau, et de bénévoles!), et plantons un maximum de vivaces pour un entretien plus facile et un arrosage moindre ; pour les décorations de Noël que vous aurez pu remarquer au rond-point d'Intermarché ou devant la mairie (recherche de bois, de vis, de lattes, de ferrailles...). N'hésitez pas à prendre contact dès que vous nettoyez votre jardin ou videz votre garage !

Notre bilan est plutôt positif :

Concernant le fleurissement, réhabilitation et création de massifs dans les grands bacs sur le parking de la salle communale, devant la mairie et sur le rond-point d'Intermarché, sans compter les nombreux bacs dispersés dans la commune. D'autres massifs seront créés par la suite...



Concernant les décorations de Noël, énorme travail réalisé par nos bricoleurs, mais quel plaisir pour les yeux en ces moments de fête ! Les idées ne manquent pas pour l'année prochaine !

Mais notre association permet également au plus grand nombre de se rencontrer par les actions menées :

- ♦ la journée citoyenne de nettoyage de la commune organisée en avril a rassemblé les associations de Trévenans et quelques habitants ; elle sera reconduite en 2017 !
- ♦ le marché de Noël a été un vrai succès : exposants de qualité et bon vin chaud ont permis à beaucoup de Trévenanais de se retrouver. Il sera également reconduit en 2017.
- ♦ et notre intervention à l'atelier jardinage du périscolaire a permis aux enfants de voir pousser fleurs et légumes qu'ils avaient plantés.





Nous nous retrouvons tous les samedis matin dans la bonne humeur au local que nous a attribué la mairie ; en période estivale, les membres de l'association contribuent toute la semaine à l'entretien des massifs par l'arrosage ou le désherbage.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir ! L'adhésion est gratuite et l'engagement à la mesure de votre temps et de vos compétences !

Aucune obligation, juste l'envie de partager de bons moments même si vous n'êtes pas jardinier ! Nos coordonnées sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

J'espère donc vous retrouver nombreux pour nos prochaines plantations de printemps !

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Aux abords des grands étangs, les promeneurs et pêcheurs ont pu voir depuis quelques années des panneaux indiquant (Chasse, battue en cours, tir à balles). Celles-ci nous sont autorisées par arrêté de M Pierre Barlogis, Maire de Trévenans que nous remercions, afin de limiter les dégâts suite à la prolifération des sangliers dans ce secteur. Ces battues se font en parfaite harmonie avec la société de chasse de Châtenois. De plus nous mettons à la disposition de la société de pêche deux chasseurs afin de limiter la prédation sur le poisson des étangs par les cormorans en accord avec l'arrêté préfectoral. Que les utilisateurs de ces lieux se rassurent, toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité de ces opérations et n'entraîner aucune gêne.

AAPPMA DE TREVENANS

L'Assemblée Générale de la Société de Pêche de TREVENANS s'est tenue le 08/01/2017 à la Salle des Fêtes de TREVENANS en présence de M. Le Maire, M. Le Président du Conseil Départemental, M. le Président de la FD 90. Il a été notamment rappelé :

- Le cambriolage dont nous avons été victime dans la nuit du 19 au 20 mai 2016
- La détérioration de la porte de la réserve avec la dépose de colle forte pour nous empêcher d'y pénétrer
- L'équipement du chalet avec l'achat d'un détecteur de présence et d'une caméra infrarouge

Il a été également demandé aux pêcheurs de respecter les règles de la loi pêche. Le Président a souhaité la responsabilisation des pêcheurs concernant ces règles ainsi que le respect de l'environnement et du site.

Les travaux en cours de réalisation, notamment la coulée verte ont été précisés, et M. Le Président du Conseil Départemental a présenté à l'assemblée le projet de liaison verte Chatenois les Forges-Trévenans.

Le nombre de sociétaires est en augmentation en 2016 avec 152 sociétaires toutes catégories confondues.



Les alevinages 2016 ont été de 1 000 kgs de carpes au grand étang, 150 kgs de gardons, 150 kgs de friture et 50 kgs de brochets au petit étang.

Lors des 3 journées truites 950 kgs de truites ont été alevinées. Le plus gros succès fut celui de la journée truite du 9 octobre avec la participation de 11 pêcheurs et 82 repas servis.

Il ne faut pas oublier non plus l'engagement de l'ensemble des membres de la société pour la Mucoviscidose à travers l'organisation de 2 concours de pêche.

Pour l'année 2017 une journée nettoyage des étangs est programmée le 27 février et toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenues.

3 journées truites seront organisées les 5 mars, 9 avril et 8 octobre, ainsi que 16 pêches de nuit au grand étang. La manifestation Mucoviscidose sera également renouvelée en septembre. Enfin la digue du petit étang au niveau de la sortie d'eau sera colmatée par l'intermédiaire d'une entreprise mandatée par les soins de l'AAPPMA et validée par GRT Gaz.

L'ensemble du comité souhaite à toute la population une bonne et heureuse année 2017.

PORTRAIT : GILBERT LE CYCLISTE

Gilbert Rabolt est arrivé à Trévenans en 1977. La mairie cherchait des volontaires pour animer le village. Comme Gilbert était coureur cycliste à Audincourt et commissaire régional, il proposa de monter un club vélo familial : « Sport Loisirs est né en 1980 ». Le bureau était constitué de Gilbert Rabolt, responsable, de Roland Colléon, trésorier et de Christine, secrétaire. Bernard Thiebaud Georges était à la recherche de sponsors pour les équipements.

80 adhérents de tous âges animaient la vie du club.

Les sorties avaient lieu le dimanche matin. Au programme, on trouvait pique nique, brevet village...



En 1982, il y a eu l'organisation des « 24 Heures de Trévenans », avec la participation de Bernard Thévenet puis de Jacky Boxberger en 1983. Conforama était le sponsor. En 1984, les cyclistes participent au « 24 Heures de Luxeuil » en relais de 3 personnes et parcourent 734 kilomètres. Ils s'engagent également dans l'épreuve « Ardéchoise », étape du Tour de France en 2000 qui prend la forme d'une semaine dans le Vaucluse, en passant par Carpentras et en grimpant le Mont Ventoux ; 2 degrés et la grêle le 14 juillet au sommet ! Gilbert conduisait le bus et emmenait ses troupes en Alsace, dans les Vosges, le Jura et en Cote-d'Or.

Depuis peu, il a passé la main à Michel Schirrer mais roule toujours avec son équipe.

MERCI Gilbert et BONNE ROUTE.

CONCILIATION EN JUSTICE

La loi de modernisation de la justice votée en 2016 renforce les modes amiables de règlement des litiges et instaure l'obligation de recourir à la conciliation en justice pour tous les litiges de la vie quotidienne de moins de 4000 euros. Procédure simple, rapide et gratuite, la conciliation intervient en dehors de tout procès. Elle est possible pour certains litiges entre bailleurs et locataires, entre personnes, entre commerçants, pour des problèmes de copropriété, des troubles du voisinage... Si la conciliation aboutit, un constat d'accord est établi, lequel peut être validé par le juge pour lui donner force exécutoire. Si la conciliation échoue, les parties peuvent ensuite saisir la juridiction compétente pour régler le différend.

Pour saisir le conciliateur de justice, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie, au tribunal d'instance, à la maison de la Justice et du Droit ou encore en recherchant un lieu de permanence sur le site www.conciliateur.fr. Les permanences des conciliateurs de justice ont lieu à la mairie de Delle les lundis de 15h à 17h30 (03 84 36 66 66), les mardis de 13h30 à 17h au tribunal d'instance de Belfort (03 84 28 16 21), le jeudi de 14h à 17h30 en mairie de Valdoie (03 84 57 64 64). Dans un souci d'organisation, il est préférable de prendre rendez-vous avant de vous rendre aux permanences.

LA GARANTIE JEUNES

A compter du 1er janvier 2017, la garantie jeunes devient un droit pour les jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA). Avec ce dispositif, le jeune peut désormais s'inscrire dans un parcours actif d'insertion professionnelle. Encadré par un conseiller de la mission locale, tous deux vont construire un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. Pendant un an, le jeune bénéficie :

- ◆ D'un accompagnement collectif intensif sur plusieurs mois pour le préparer à l'univers de l'entreprise
- ◆ D'immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) pour le confronter aux situations réelles
- ◆ D'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Cette dernière est dégressive et est fonction des revenus perçus dans le cadre des activités réalisées

Cette garantie vient en complément d'autres dispositifs destinés à favoriser l'insertion des jeunes : emplois d'avenir, contrats de génération, service civique. Elle ne se substitue pas aux prestations sociales existantes. La Garantie jeunes s'adresse également aux entreprises, notamment aux plus petites qui rencontrent des difficultés de recrutement. Le dispositif leur permet de diversifier leur vivier de recrutement en accueillant des jeunes pour une immersion professionnelle.

Le jeune doit s'engager à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelle, ainsi qu'à déclarer chaque mois ses ressources d'activité. La mission locale s'engage à accompagner le jeune avec des ateliers collectifs et un conseiller référent, à l'aider à résoudre ses difficultés en matière de mobilité, de santé, de logement, à appuyer le jeune dans sa recherche d'expériences d'emploi et de formation. Cette garantie court durant une durée maximale de douze mois, renouvelable 6 mois au cas par cas.

INFORMATIONS DIVERSES

♦ OPÉRATION BRIOCHES

265 brioches ont été vendues, en octobre, dans le cadre de l'opération brioches, organisée par l'Adapei. Cette opération a permis de collecter 1 445,38 euros. Le prix de vente de la brioche était de 5 euros, les personnes ont donné en moyenne 5,45 euros. Le produit de cette opération devrait permettre d'accompagner les personnes en dehors des centres médico-sociaux durant leurs vacances adaptées, lesquelles sont très onéreuses, et de faciliter leur accès à la culture et aux loisirs. Merci aux donateurs et bénévoles.

♦ STOP PUB

Des autocollants « stop pub » sont disponibles auprès du secrétariat de mairie. Le poids de la publicité distribuée chaque mois dans la boîte aux lettres d'un ménage est de 3,5 kg.

♦ DEPOT DE DECHETS SAUVAGES

Il est formellement interdit de déposer des objets ou déchets sur le domaine public et sur un terrain privé. L'amende encourue en cas d'abandon de détritiques sur la voie publique est de 450 euros.

♦ CADRE DE VIE

Afin de respecter le cadre de vie de tous, il est indispensable que chaque habitant de la commune s'implique, agisse de manière responsable et ne dégrade pas la qualité de vie de son voisinage, en faisant du bruit à des heures tardives ou en dehors des horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou encore en stockant, de manière régulière et permanente, des déchets sur son terrain.

♦ PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La loi interdit aux collectivités, à compter du 1er janvier 2017, d'utiliser des désherbants. Pour les ménages, l'interdiction s'appliquera en janvier 2018.

♦ PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Pierre Barlogis, Maire : lundi de 18h à 19h et mercredi de 14h à 18h

M Gorjup, 1er adjoint (voirie, travaux, personnel) : samedi de 11h à 12h

M Astier, 2ème adjoint (finance, espaces verts., cimetière) : mardi de 18h à 19h

Mme Rosselot, 3ème adjointe (affaires sociales, culture) : vendredi de 15h30 à 16h30
(semaines paires)

Mme Borne, 4ème adjointe (affaires scolaires, information) : mercredi de 17h à 18h

♦ DON DU SANG

Les collectes de don du sang se dérouleront à Châtenois-les-Forges, au château, aux dates suivantes : 10 janvier, 21 mars, 23 mai, 1er août et 7 novembre 2017.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h

Du Mardi au Vendredi :
9h30-12h et 13h45-17h

Samedi : 9h-12h

Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

Ecole maternelle

03 84 29 48 38

Accueil périscolaire

Châtenois 03 84 27 26 98

Trévenans 03 84 36 26 58

Déchetterie

Horaires d'ouverture du

15/04 au 15/10

Mardi au vendredi :

9h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-18h

(fermeture à 17h en
période hivernale)

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence

européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie@trevenans.fr

www.trevenans.fr

MANIFESTATIONS PREVUES

Samedi 21 janvier à 20h

Improvisation, Théâtre d'improvisation

salle communale

Entrée gratuite

Buvette

Dimanche 5 mars de 10h à 18h

Bourse aux livres, entrée libre

Jeudi 17 mars à 18h

salle communale

Information gratuite « code de la route »

assurée par la prévention routière

(gérer une intersection, prendre un rond-
point, questions du code de la route....)

Samedi 29 avril de 9h à 12h

Journée citoyenne de nettoyage

de la commune (rendez-vous à la mairie)



Bienvenue aux nouveaux habitants

Toute l'équipe municipale souhaite une excellente année 2017
à toutes les personnes domiciliées à Trévenans

Pour connaître votre commune, consultez le site internet

trevenans.fr

ou la page facebook

www.facebook.com/trevenans